

FR

ALLEMAGNE. — XVII^E-XVIII^E SIÈCLE

COURANT DES MODES : BARBE, CHEVEUX ET PERRUQUES. — FIGURES HISTORIQUES.
ECCLÉSIASTIQUES, GENS DE ROBE ET HOMMES DE GUERRE.

N^{os} 1, 14 et 15.

Ecclésiastiques.

N^{os} 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 11, 13, 16 et 17.

Gens de robe, magistrats civils, professeurs.

N^{os} 5, 10 et 12.

Hommes de guerre.

Au seizième siècle, lorsque la barbe fit sa réapparition, la plupart des nations de l'Europe s'empressèrent d'adopter cette mode, qu'il était si facile d'accommoder au gré de chacun. En France, elle commença à être en honneur chez les laïques et ne se trouva adoptée qu'après bien des tiraillements par les ecclésiastiques et les magistrats. En Italie, le contraire survint, les papes eux-mêmes se mirent à la tête de ceux qui abandonnèrent le rasoir. En Allemagne, surtout chez les protestants, il n'y avait que des visages barbus.

L'Europe présentait alors tous les genres de barbes; on les voyait tantôt séparées en deux parties, tantôt taillées en éventail, en feuille d'artichaut, en queue d'aronde ou d'hirondelle; beaucoup de grands seigneurs les frisaient.

La décadence de la barbe commença sous Louis XIII, et sa disparition s'accomplit presque entièrement par le fait de l'un des caprices de ce prince; les visages n'eurent plus qu'un petit bouquet de poils au menton qu'on nomma la *royale*. (Voir la notice de la planche DX, France, XVII^e siècle.) Ces divers changements furent ap-

prouvés dans toutes les classes, si l'on en excepte quelques docteurs, les gens de robes et les vieillards attachés aux anciens usages.

Jusqu'alors, les grands s'étaient distingués par la barbe et la moustache; la mode vint ensuite de ne plus garder qu'un léger filet au-dessus de la lèvre supérieure; la fin du dix-septième siècle vit les visages complètement rasés. De réduction en réduction, la moustache et la mouche étaient devenues si peu de chose que c'est à peine si l'on s'aperçut de leur disparition; les militaires seuls les conservèrent.

Le successeur de Henri IV fit éclore une autre révolution : il fut le premier roi qui reprit les grands cheveux. Les belles chevelures acquirent alors de la réputation; elles commencèrent par s'arrondir autour de la tête, cachèrent ensuite les oreilles et finirent par flotter sur les épaules. Cette mode subsista longtemps en Allemagne, chez les gens de robe comme chez les hommes de guerre.

Le goût pour les longues chevelures dégénéra bientôt en manie et comme il n'est pas donné à tout le monde d'avoir beaucoup de cheveux, on eut recours à l'art et, sous son égide « on brava la nature. » On débuta par des *postiches*, mèches détachées que l'on introduisait dans la chevelure naturelle, et c'est vers 1629 que parurent les premières perruques.

Celles en vogue parmi les magistrats, les professeurs et les gens de robe en général, furent d'abord les perruques à calotte. On prétend que c'est Richelieu qui fit venir en France la mode de porter cette coiffure, particulièrement à la cour, où de Balzac disait de fort bonne grâce que les chapeaux ne sont pas faits pour être mis sur la tête.

Richelieu avait à la vérité introduit à la cour la mode des calottes de satin, mais il ne s'était pas avisé de parer sa tête avec des cheveux étrangers. Mazarin conserva pareillement le peu de cheveux dont la nature l'avait gratifié. Jamais ces deux fameux ministres n'eurent recours à l'art pour obtenir des cheveux frisés; leur exemple influait sur tous les prélats. Cette sage discipline se maintint dans le clergé jusque vers 1660. (Voir au sujet des perruques ecclésiastiques les notices des planches le Masque et le Peigne.) Il n'en était pas de même en Allemagne et en Angleterre où le clergé, protestant ou catholique, fit de bonne heure la cour aux perruques.

La coiffure caractéristique de l'époque de Louis XIV est l'énorme crinière à laquelle son format valut le nom d'*in-folio*. Ces grandes chevelures, assez semblables à la crinière du lion, ornaient toutes les têtes et rendaient l'Europe tributaire de la France. Le prix de ces perruques que nous exportions alors à l'étranger, compensait amplement le prix des cheveux non travaillés qu'on importait dans notre pays.

Dans les dernières années du dix-septième siècle, on ne porta plus que des perruques poudrées, fussent-

elles blondes ou noires ; on donnait pour prétexte que l'usage de la poudre avait pour résultat d'égaliser tous les âges et d'adoucir l'expression du visage. C'est à la faveur de cette mode que l'on inaugura d'autres genres de perruques.

Pendant la première partie du siècle suivant, l'usage des cheveux longs ne se maintint plus que chez les princes et les seigneurs assistant à des cérémonies d'apparat, ainsi que chez les gens de robe et dans le costume de deuil ; dans ce dernier cas, l'usage de la poudre était complètement interdit.

Ces diverses transformations de la barbe et de la perruque furent communes à toute l'Europe ; on peut en suivre les traces dans la représentation des personnages allemands ci-joints et placés, dans chacune de leurs divisions, selon l'ordre chronologique correspondant à l'ensemble de leur costume.

Nous avons emprunté exclusivement tous nos exemples à l'Allemagne qui pendant si longtemps nous a suivis dans tous nos travers et de si près, qu'il n'est pas toujours de bonne grâce à elle de nous les reprocher.

ECCLÉSIASTIQUES.

N° 14.

Lucas Gernlerus, professeur de théologie et d'histoire ecclésiastique à l'université de Bâle.

Sous une calotte, des cheveux frisés tels qu'on les portait vers la fin du seizième siècle. Moustaches retroussées et longue barbe retombant sur une fraise épaisse et tuyautée.

N° 15.

Ægidius Strauch, de Wittemberg, docteur en théologie, pasteur et recteur du gymnase de Dantzig. Portrait daté de 1682.

Perruque frisée à calotte. Moustaches retroussées. Longue barbe divisée en deux parties.

N° 1.

Le révérend et docte André Muhldorf, ancien prédicateur de l'église Saint-Sebalde de Nuremberg, professeur de théologie et d'histoire ecclésiastique. Né en 1636.

Perruque dont la forme précéda celle dite en *crinière de lion*. Visage complètement rasé. Large collerette tuyautée.

GENS DE ROBE, MAGISTRATS CIVILS, PROFESSEURS.

N° 6.

Conrad Peutingger, secrétaire de la ville d'Augsbourg. Né en 1465, mort en 1547.

Cheveux plats avec un toupet couché. Moustache s'effilant vers les pointes. Barbe longue.

En 1493, Peutingger fut nommé au poste important de secrétaire de la ville d'Augsbourg, situation qui le mettait à la tête de la chancellerie. C'est en cette qualité que ce savant illustre fut envoyé dans les diètes de l'Empire et en différentes cours de l'Europe.

N° 17.

Emeran Syroth, président du consistoire et magistrat civil de Ratisbonne. Portrait daté de 1664.

Perruque de soie à laquelle sont adaptées des mèches de cheveux. Ce personnage a conservé la barbe taillée en feuille d'artichaut.

N° 7.

Jérémiás Dumlez ; portrait daté de 1667.

Chevelure longue, ornée d'un toupet plat. Moustache à la *coquille*. Barbe en feuille d'artichaut.

N° 3.

Hieronimus-Petrus Stetten, magistrat civil de la ville libre de Francfort ; né en 1609. Portrait daté de 1669.

Cheveux longs et frisés sur les côtés. La moustache commence à s'amincir. Petit bouquet de poils sous la lèvre inférieure.

N° 11.

Léonard Weiss, conseiller de S. M. Ferdinand III et magistrat d'Augsbourg.

Chevelure taillée court sur le haut de la tête et ébouriffée sur les côtés. Moustache et petit bouquet de poils au menton.

N° 8.

Zacharie Stenglinus, conseiller du sérénissime duc de Wurtemberg et syndic de la ville libre de Francfort. Né en 1604, mort en 1674.

Perruque dont les flots de cheveux retombent derrière et devant sur les épaules. Moustache réduite à un filet ornant la lèvre supérieure.

N° 13.

Personnage inconnu.

Perruque à calotte ; légère moustache à pointes relevées en croc. Ce laïque porte un costume correspondant à l'année 1670 environ.

N° 2.

Gaspard Ziegler, professeur de droit, conseiller de l'électeur de Saxe.

La perruque est déjà fournie et peut passer pour celle dite *crinière de lion*. Légère moustache ombrageant la lèvre supérieure; le menton est orné de la *mouche*.

N° 9.

Jean-Jacob de Berg, magistrat de Ratisbonne.

Ce personnage est coiffé de la véritable perruque *in-folio* dont la division supérieure portait le nom de devant à la *Fontange* (voir la planche le Masque, France, XVII^e siècle). Le visage est complètement rasé, suivant l'usage déjà en vigueur dans les dernières années du dix-septième siècle.

N° 4.

Jean-Cristophe Thill, sénateur de Ratisbonne; né en 1659, mort en 1728.

Longue perruque poudrée du commencement du dix-huitième siècle; on ne la dissimulait point alors et la calotte restait fort apparente. Costume officiel.

N° 16.

Jean-Cristophe Wildius, magistrat de Ratisbonne; 1670-1743.

Coiffure officielle, consistant en une perruque poudrée, de proportions moindres que celle de la figure précédente.

HOMMES DE GUERRE.

N° 12.

Conrad Widerholtius.

L'un des officiers généraux qui participèrent à la guerre de Trente ans. Cheveux longs retombant sur les épaules; moustache à la *coquille* courte et retroussée (voir à ce sujet la notice de la planche le Porc-épic. France, XVII^e siècle); au menton, la *royale*.

N° 5.

Type militaire; personnage inconnu.

Moustache en croc avec la *royale*. Cheveux longs et flottants. Genre de coiffure contemporain des premières années du règne de Louis XIV.

N° 10.

Son Altesse Sérénissime le prince Frédéric, margrave de Bade et d'Hochberg; né en 1594, mort en 1659.

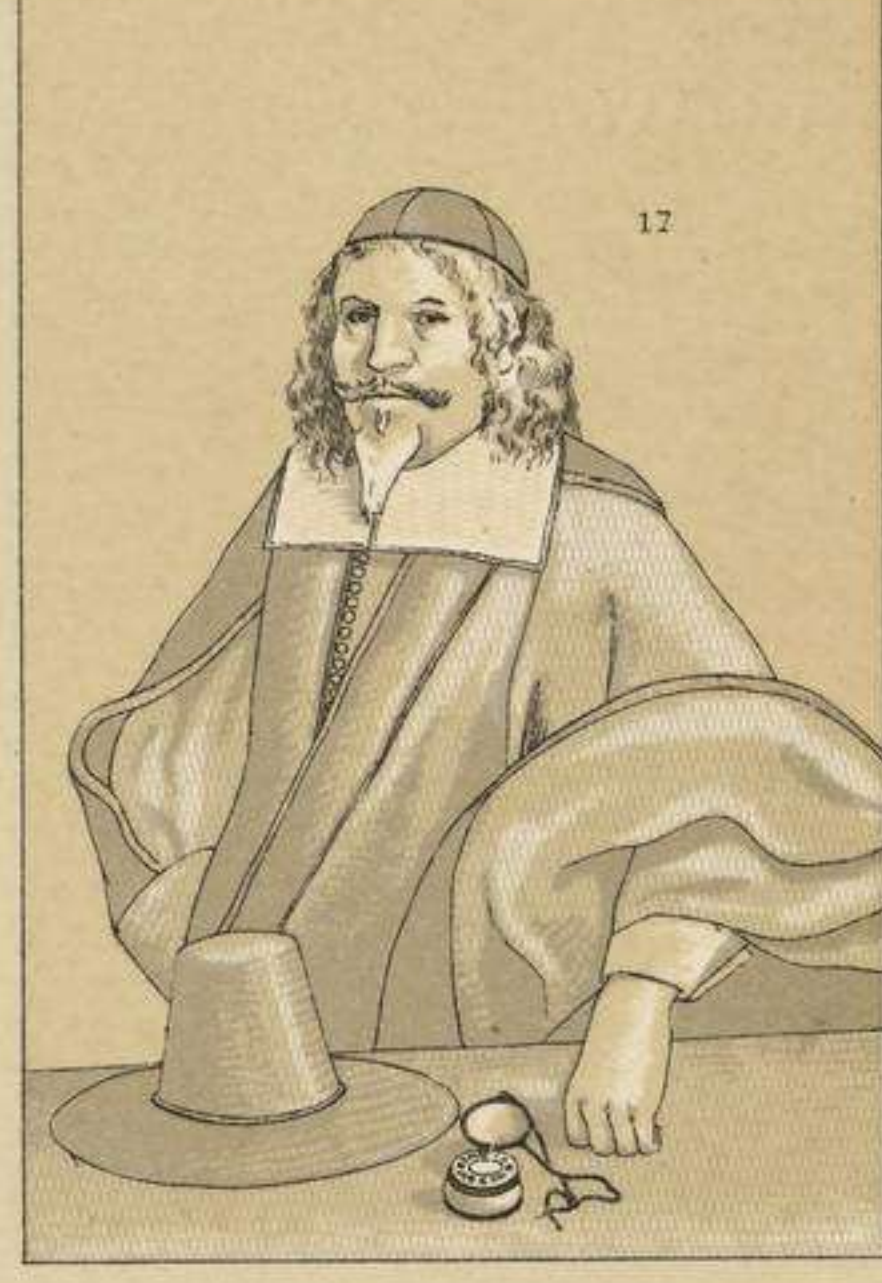
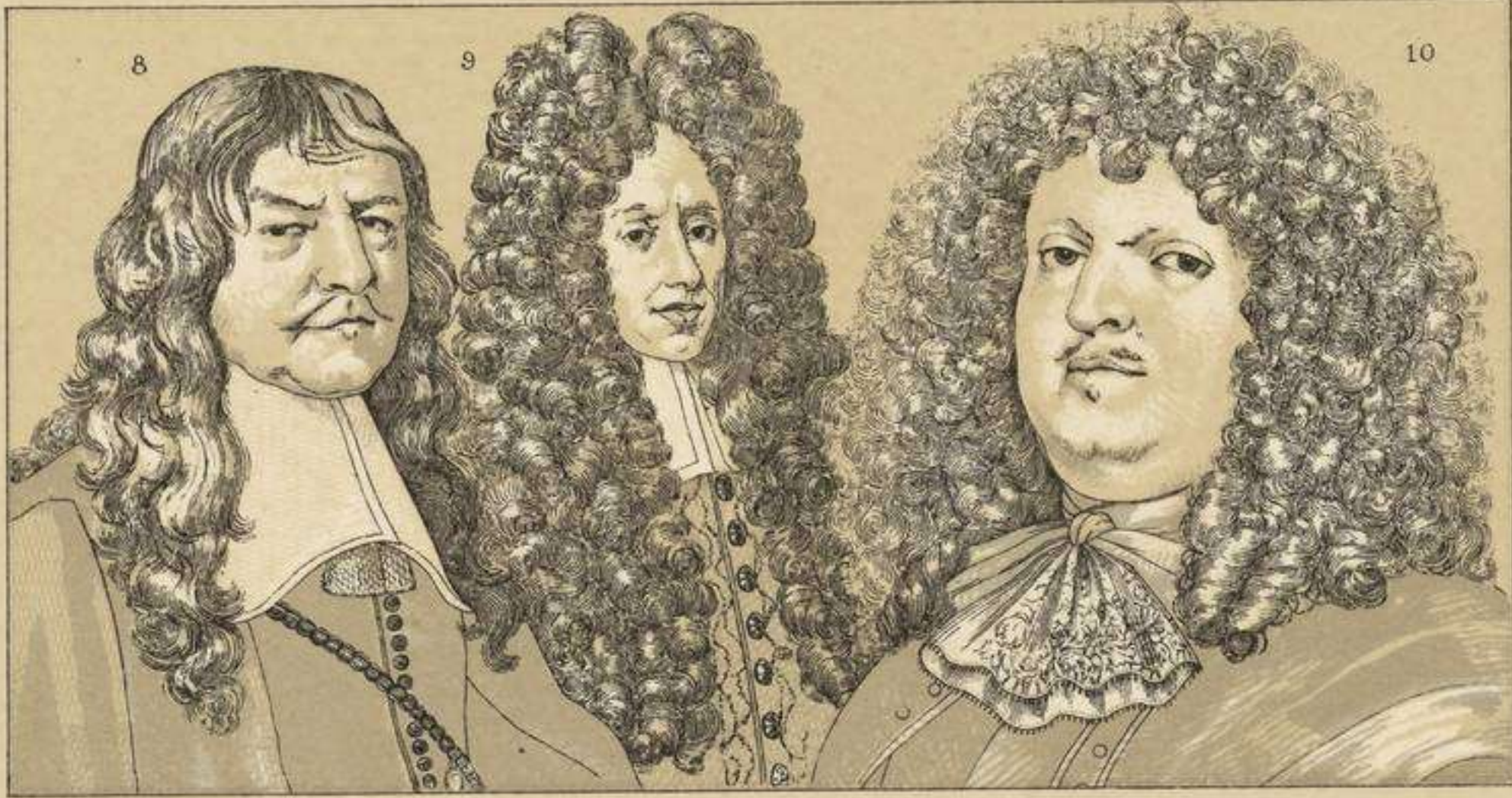
Perruque frisée qui n'a pas encore l'ampleur de celle dite en *crinière de lion*; petite moustache très fine ornant la lèvre supérieure; *mouche* au menton.

Ce personnage se ligua avec Gustave-Adolphe, pendant la guerre de Trente ans. Il soutint la cause des protestants jusqu'à la paix de Westphalie qui le fit rentrer dans ses États envahis par les Autrichiens.

Ces figures proviennent d'estampes allemandes du temps, exécutées par les frères Killian, Sommer, Böner, Heiss, etc., d'après Mathieu Mérian, Crams et Kirchman.

Voir, pour le texte : Histoire des perruques, par J.-B. Thiers, Paris, 1690. — Histoire des modes françaises, Amsterdam, 1773. — Mémoires pour servir à l'histoire de la barbe de l'homme, Liège, 1774.





ALLEMAGNE XVII^E-XVIII^E SIECLE

GERMANY XVII-XVIIITH CENTY

DEUTSCHLAND XVII XVIII^{TES} JAHRE

FR

IMP. FIRMIN DIDOT et C^{IE} PARIS

Bogaert, del.